

Municipalité La Rédemption.

Mardi le 7 février 2023 se tenait à 19h30 au Centre municipal Viateur Labonté la séance extraordinaire du Conseil municipal de La Rédemption.

Assiste à la séance, monsieur le Maire Simon-Yvan Caron et Louise Boivin, directrice générale adjointe, à titre de secrétaire.

Les conseillers et conseillères qui sont présents :

Marcel L'Italien : présent
Manon Dubé : présente
Nathalie Soucy : présente
Raynald Bérubé : présent
Germain Picard : présent
Myriam Morissette : présente

Un avis de convocation a été remis à tous les élus par Claude Panneton, directeur général par intérim, afin qu'une session extraordinaire du conseil de cette municipalité soit tenue au lieu des séances du conseil mardi le 7 février 2023 à 19h30 afin qu'il soit pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance;
2. Autorisation de signature de la convention d'aide financière concernant l'octroi d'aide financière dans le cadre du Volet Redressement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour le projet de la route Melucq;
3. Autorisation pour réparation du camion Western 2000;
4. Période de questions;
5. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h30. Monsieur le maire souhaite la bienvenue. Il est mentionné qu'afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord, il est présumé que tous les membres du Conseil présents sont en accord avec les décisions prises à la présente séance.

2. Autorisation de signature de la convention d'aide financière concernant l'octroi d'aide financière dans le cadre du Volet Redressement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) **Résolution #23-19**

ATTENDU QUE la municipalité de La Rédemption s'est vu confirmer le 16 novembre 2022 une aide financière maximale de 3 309 678\$ pour le **projet de réfection de la route Melucq;**

Il est proposé par Raynald Bérubé
Appuyé par Marcel L'Italien

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de La Rédemption autorise le maire ou maire suppléant et le directeur général par intérim ou directrice générale adjointe à signer la **convention d'aide financière** concernant l'octroi d'aide financière dans le cadre du Volet Redressement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), no de dossier YHC76987, et ce pour et au nom de la municipalité de La Rédemption.

**3. Autorisation pour réparation du camion Western 2000
Résolution #23-20**

Proposé par Myriam Morissette

Appuyé par Germain Picard

Et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Rédemption autorise la **réparation du camion Western 2000** par Camion Denis de Rimouski.

4. Période de questions

Aucune question.

**5. Levée de la séance
Résolution #23-21**

Il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par Nathalie Soucy et résolu à l'unanimité de levée la séance à 19h36.

Simon-Yvan Caron, maire

Louise Boivin, directrice générale adjointe

Je, Simon-Yvan Caron, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du code municipal.

Simon-Yvan Caron, maire